

# DÉVELOPPER LA COMPRÉHENSION ET LA PRODUCTION ÉCRITES DE PARTICIPANT-ES PEU OU PAS SCOLARISÉ-ES

Comment accompagner l'entrée dans l'écrit de personnes pas ou peu scolarisé-es dans leur langue ?

## LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

**Vous expérimentez des techniques et des outils pour former des publics non scolarisés et débutants dans leur apprentissage de la lecture-écriture.**

NB : cette formation se déroule sur 2 jours.

### PUBLIC

- Formateur-riche-animateurs

### PRÉ-REQUIS

- Avoir suivi la formation « Découvrir les ASL »

### OBJECTIFS

- Connaître les composantes de la lecture-écriture
- Établir des priorités dans les apprentissages de la lecture-écriture à l'âge adulte
- Établir une progression allant de la compréhension à la production écrite
- Utiliser et didactiser des supports authentiques
- Proposer des activités pour faire produire et mémoriser
- Énoncer des consignes claires

## CONTENUS

- Stratégies d'apprentissage
- Méthode Naturelle de Lecture Ecriture (MNLE) adaptée aux ASL
- Objectifs et progression
- Durée de l'apprentissage et résultats visés
- Auto-évaluation
- Supports authentiques

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET SUPPORTS

- Pédagogie active alternant apports théoriques et mises en activité des participant-es .
- Progression allant de l'analyse à l'utilisation des supports.
- Travail en sous groupes ou en binômes.
- Activités de production écrite pour des publics non scolarisés

## DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation initiale et finale permettant la vérification des connaissances
- Suivi : les ressources sont mutualisées sur le site [www.aslweb.fr](http://www.aslweb.fr)
- Une attestation de présence est remise à chaque participant

### DURÉE

2 journées de formation, de 9h à 17h.  
Nombre d'heures de formation : **14 heures**

### DATES DES FORMATIONS

À consulter en ligne sur [www.aslweb.fr](http://www.aslweb.fr)

**INSCRIPTIONS** En ligne sur [www.aslweb.fr](http://www.aslweb.fr)

**CONDITIONS DE RÈGLEMENT** Une confirmation est envoyée une semaine avant la date de la formation. Le règlement est attendu au plus tard le jour de la formation. En cas d'absence non justifiée ou dans un délai de moins de 48h, la formation devra être réglée en totalité.

**CONTACTS** Adjointe administrative : [contact@radya.fr](mailto:contact@radya.fr) • 01 83 89 45 08  
Équipe formation et référente handicap : [formations.radya@gmail.com](mailto:formations.radya@gmail.com)